

PROCES VERBAL
Conseil d'école 1^{ER} TRIMESTRE
ECOLE DE L'EVRE VEZINS
18 octobre 2024

Présents :

Enseignants : Mmes Astruc, Binet, Denis, Decrand, Fièvre

Représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école : Mme COUSSEAU

Hélène, Mme Sachot Pauline, Mme Tranchand Myriam, Mme Gourdon Alice, M.Sériat

William, Mme Bouhouf Emeline

Représentant de la municipalité : Mme Cottenceau (conseillère municipale commission éducation).

Excusés : M.Chaillou (Inspecteur Éducation Nationale), M. FARDEAU (Adjoint au maire en charge de l'éducation), Mme Bedouet

Secrétaire de séance : Mme Tranchand

1 Présentation du nouveau conseil d'école et rappel du fonctionnement du conseil

Élections du 11/10/2024

Le vote s'est exclusivement déroulé par correspondance.

131 inscrits, 85 votants soit une participation de 64,89%

Nombre de suffrages exprimés :85

Bulletins blancs ou nuls :20

Ont été élus

Titulaires :

Mme COUSSEAU Hélène, Mme Sachot Pauline, Mme Tranchand Myriam, Mme Gourdon Alice

Suppléants :

M.Sériat William, Mme Bouhouf Emeline

Les modalités de fonctionnement du conseil d'école ont été rappelées.

Le conseil d'école est composé de personnels de l'école et de représentants des parents d'élèves. Il se réunit pour prendre les décisions qui concernent la vie de l'école, voter le règlement intérieur de l'école et adopter le projet d'école. Le conseil d'école est composé

:

- du directeur de l'école, qui le préside,
- de l'ensemble des maîtres affectés à l'école,
- du maire,
- d'un conseiller municipal ou du président de l'intercommunalité,
- des [représentants élus des parents d'élèves](#) (autant de représentants que l'école comporte de classes),
- et du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles.

L'ensemble de ces membres a le droit de vote (4 titulaires, 2 représentants mairie, enseignants, DDEN)

2 Bilan de rentrée

L'entrée des élèves de PS/MS et ceux de GS/CP, CE1/CE2 et de CM1/CM2 se font par les 2 portails distincts.

La posture Vigipirate reste au niveau le plus élevé « Urgence attentat » sur tout le territoire.

Il est demandé aux personnels exerçant dans les écoles et les établissements scolaires ainsi qu'à ceux qui interviennent en leur sein, parents d'élèves, élèves, de prendre connaissance des consignes de sécurité et de les respecter afin de renforcer le niveau de sécurité des écoles et des établissements scolaires.

Le cahier de liaison est dématérialisé, toutes les informations sont communiquées via E-primo. Les familles sont invitées à le consulter très régulièrement (les notifications peuvent être activées afin d'être alertés de nouvelles publications).

L'équipe enseignante rappelle l'importance de la connexion régulière des responsables légaux à e-primo afin de prendre connaissance des informations publiées par l'école, et de suivre la scolarité de son /ses enfants.

Effectifs

PS/MS 26 PS 18 MS 8 Mme Binet et Mme Bedouet

GS/CP 24 GS 9 CP 15 Mme Fièvre

CE1/ CE2 22 CE1 11 CE2 11 Mme Denis

CM1/CM2 21 CM1 7 CM2 14 Mme Decrand

Soit un effectif de 93 élèves

Un décloisonnement a lieu pour les élèves de GS

-En début d'après-midi ils sont pris en charge par les enseignantes de PS/MS/GS (2 domaines sont définis par les enseignantes : mobiliser le langage dans toutes ses dimensions : acquérir et développer une conscience phonologique et explorer le monde du vivant, des objets, de la matière réaliser des constructions

Des réunions de rentrée se sont déroulées courant septembre dans chacune des 4 classes.

Les APC ont lieu le mardi soir de 16h30 à 17h30 la priorité ministérielle préconise des aides sur la maîtrise du langage et de la lecture, elles sont conditionnées par l'acceptation des parents des élèves concernés.

Les compétences des élèves de CP et de CE1 en français et en mathématiques ont été évaluées dans le courant du mois de septembre dans le cadre des évaluations nationales. Ce dispositif permet à chaque professeur d'affiner la connaissance des acquis de chacun de ses élèves pour l'accompagner au mieux dans ses apprentissages et lui proposer des pistes d'aides.

Les résultats ont été transmis aux familles concernées. Ces résultats ne sont pas toujours révélateurs des véritables compétences des élèves.

Les résultats communiqués aux représentants légaux (des rencontres ont été programmées par les enseignantes) permettent d'analyser les difficultés et de proposer des remédiations en classe et/ou dans le cadre des APC.

Pour l'école après analyse des résultats

En mathématiques 2 domaines ont été plus particulièrement réussis

- Ecrire des nombres entiers
- Placer un nombre sur une droite graduée

2 domaines ont été plus chutés

- Résoudre des problèmes
- Mémoriser des faits numériques.

En français 1 domaine a été plus particulièrement réussi

- Comprendre des phrases, un texte lu à l'oral

2 domaines ont été moins réussis

- Lire à voix haute
- Comprendre un texte lu seul

L'équipe pédagogique a choisi 2 domaines spécifiques pour lesquels des remédiations seront proposées :

Résoudre des problèmes

Lire à voix haute

3 Lecture et validation du règlement intérieur de l'école

Une proposition de règlement intérieur a été communiquée aux membres du conseil, ainsi qu'une annexe : la charte de la laïcité et du parent accompagnateur.

Vote à main levée pour la validation du règlement. Il a été voté à l'unanimité.

La validation de la lecture du règlement intérieur et de ses annexes s'effectuera par les parents via un coupon en attestant la lecture.

4 Sécurité :

Un premier exercice incendie a été réalisé le 27/09/2024 : déclenchement simultané des deux alarmes.

L'évacuation a été réalisée en un peu plus de 2 min (2 min et 25 s) 1^{ère} évacuation très rapide qui s'est déroulée dans le calme.

Le premier exercice PPMS alerte intrusion a eu ce vendredi 18 octobre.

Une note d'informations sera redonnée aux parents quant aux consignes à respecter (ne pas venir chercher l'enfant à l'école, écouter les informations données sur la fréquence indiquée)

Un plan de confinement est élaboré dans l'école. Chaque enseignant a un rôle particulier et le connaît

5 Projets des classes 2024-2025

Le thème artistique de l'année va s'articuler autour du thème des marionnettes avec intervention d'un marionnettiste une fois par mois.

La demande d'agrément et en cours de finalisation auprès des services de l'inspection académique.

Un spectacle de marionnettes sera proposé pour le spectacle de Noël.

Maternelle au cinéma pour les classes de PS/MS (2 films seront visionnés à Vihiers dans l'année scolaire).

Bibliothèque

Les classes de PS/MS/GS, GS/CP, CE1/CE2 et se rendront à la bibliothèque Marque -Page une fois par trimestre. La fréquentation de ce lieu permet une familiarisation avec l'espace culturel, il peut inciter à une fréquentation par les élèves et développer le goût de la lecture. Ces déplacements permettront aussi l'emprunt d'ouvrages pour les classes.

La classe de CM1/CM2, participera au Voyage lecture organisé par le Service des Bibliothèques de l'Agglomération du Choletais.

Les séances de l'intervenante spécialisée en musique du conservatoire ont lieu au cours du 1er semestre pour l'ensemble des 4 classes (du 16 septembre au 30 janvier).

Le thème sera « la musique des objets »

Le financement est assuré par la municipalité de Vezins.

Partenariats sportifs avec l'agglomération du Choletais :

- Natation pour les CE1-CE2-CM1-CM2 du 25/03 au 17/06(mardi après-midi)
- Patinoire pour les GS CP, CE1, CE2 6 séances du 12/09 au 17/10 (jeudi matin)
- Classe verte Ribou CM1/ CM2 du 23 septembre au 04 octobre
- Partenariat DOGS

Partenariat sportif avec la municipalité :

Le cross aura lieu en dernière période des activités d'athlétisme seront proposées aux élèves de PS/MS le matin.

Rencontre sportive classe de maternelle avec les classes de Trémentines, de Nuillé et Cossé à Nuillé en fin d'année scolaire.

Renouvellement de demande de labélisation « Eco-école »

Le thème de la bio-diversité a été retenu pour cette année.

Autres actions

L'élection de 3 élèves au Conseil Municipal des Enfants (niveau CM1) a eu lieu ce 18/10 après midi au sein de la mairie dans la salle du conseil municipal avec une visite du lieu.

-Liaison école collègue : une date va être fixée très prochainement

-Permis piéton pour les CE2 proposé en lien avec la gendarmerie nationale animation en classe, entraînement, remise officielle du permis.

-Ma Petite Planète est un challenge par équipes proposant des **défis écologiques** à vivre entre camarade de classes incluant la participation des familles pendant **3 semaines** à partir du 17 novembre.

Un blog sera créé pour le partage des photos.

Les portes ouvertes de l'école ont été programmées le 21/03/2024.

La fête de l'école aura lieu le samedi 21 juin.

Bilan financier de la coopérative scolaire (OCCE)

Compte de fonctionnement général du 1.09.2023 au 31.08.2024					
CHARGES			PRODUITS		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	1 844,00	7070 0008	Ventes d'objets	2 578,30
6168 1008	Assurances	23,25	7080 0008	Activités éducatives	33,60
6181 0008	Activités éducatives	2 769,95	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	2 112,00
6270 0008	Frais bancaires	0,00	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 49	233,10	7551 1008	Subventions d'associations	1 539,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	983,11	7562 0008	Participations des familles	377,00
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	0,00
Total des charges (A) :		5 853,41	Total des produits (B) :		6 639,90
Résultat de l'année 2023 - 2024 (B-A) (+/-) : 786,49					

L'APEC soutient les sorties éducatives proposées par l'école, elle permet une ouverture culturelle riche pour les élèves, sans son soutien des sorties ou des animations ne pourraient sans doute pas être organisées. L'APEC est vivement remerciée.

La municipalité verse tous les ans une subvention à l'OCCE.

Des actions comme la vente de pain au chocolat seront reconduites au cours de l'année scolaire 2024/2025.

6 Programme PHARE

Le programme PHARE est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles. Chaque école doit élaborer son programme. Celui de l'école de l'Evre est présenté :

Plan de prévention du harcèlement entre élèves



7.Éducation à la sexualité

L'éducation à la sexualité en milieu scolaire contribue à l'apprentissage d'un comportement responsable, dans le respect de soi et des autres.

L'école maternelle assure ainsi une première acquisition des **principes de la vie en société**.

L'école maternelle construit les **conditions de l'égalité**, notamment **entre les filles et les garçons**.

Elle permet de **se construire comme personne singulière, d'échanger, confronter son Point de vue à celui des autres**

A travers les **situations concrètes de la vie de la classe, les élèves sont confrontés à une première sensibilité, aux expériences morales.**

L'élève y apprend à **identifier, exprimer verbalement leurs émotions et leurs sentiments.**

Découvrir le monde vivant :

Amener les élèves à comprendre que leur corps leur appartient, qu'ils doivent en prendre soin pour se maintenir en forme et favoriser leur bien-être.

Éducation à la santé : identifier, désigner et nommer les différentes parties du corps

CYCLE 2 (CP/CE1/CE2)

Enseignement moral et civique :

Respecter autrui

Acquérir et partager les valeurs de la République

Égalité entre les filles et les garçons.

Construire une culture civique.

Règles de la **discussion en groupe** (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord).

Questionner le monde :

Adopter un comportement éthique et responsable
Règles d'hygiène et de sécurité

Comment reconnaître le monde vivant ?

Connaître des caractéristiques du monde vivant, ses interactions, sa diversité

Reconnaître des comportements favorables à sa santé

Mettre en œuvre et apprécier **quelques règles d'hygiène de vie**

CYCLE 3 (CM1/CM2)

Enseignement moral et civique :

Respecter autrui

Identifier et exprimer les émotions et les sentiments.

Acquérir et partager les valeurs de la république

Construire une culture civique

Le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent :

Décrire comment les êtres vivants se développent et deviennent aptes à se reproduire. Décrire et identifier les changements du corps au moment de la puberté.

8. Projet d'école

Suite au bilan du projet d'école précédent et au retour de l'évaluation d'école de l'année passée, le projet été présenté à Monsieur l'Inspecteur de circonscription de l'Education nationale.

PROJET D'ECOLE - EXCELLENCE / REUSSIR ENSEMBLE
Engager les élèves à vérifier et formaliser leur compréhension : sacs de lecture cycle 1, renforcement du lexique (progressions cycle 1 au cycle 3), mettre en action des règles du jeu en maternelle (expliquées par des CM). Augmenter les capacités de décodage des mots ; petits champions de la lecture, chuchoteurs... Améliorer la résolution de problèmes, programmation de la PS au cm2
PROJET D'ECOLE - EGALITE DES CHANCES / AMELIORER L'EGALITE DES CHANCES
Favoriser l'accès à la culture : répartition des lieux culturels fréquentés lors du cursus scolaire Optimiser les gestes respectueux de l'environnement : défi Ma petite planète, Eco école, Favoriser le bien vivre ensemble : messages clairs, projets communs, entraide
PROJET D'ECOLE – BIEN-ÊTRE / FAIRE DU BIEN-ÊTRE DE TOUS UN OBJECTIF PARTAGE

Meilleure lisibilité des affichages pour les élèves

Renforcer l'implication des parents dans la vie scolaire de leurs enfants, soirée thématique, portes-ouvertes, temps accueil petite section, semaine de la maternelle...

Sensibiliser les parents aux impacts négatifs des écrans à l'importance d'un sommeil de qualité : action prévention

Allouer plus de temps au temps de concertations pédagogiques

Meilleure inclusion des ATSEM dans les temps de concertation

Renforcer développer liens/ partenariats avec le collègue afin de favoriser la bonne intégration des CM2 en 6eme
Réfléchir à une meilleure cohérence du temps de l'enfant en développant les échanges et concertation avec le service enfance

9. Questions diverses

Travaux effectués été 2024

Store banne devant la classe de GS/CP

Puits de lumière de la coursive

Dates des prochains conseils d'école : 07/02 et 13/06 à 18h30.

Levée séance à 20h05

Présidente de séance :

Blandine Binet

Secrétaire de Séance :

Myriam Tranchand